

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) de Grand Chambéry et sur la création d'un périmètre délimité des abords (PDA)

du 5 juin 2023 à 8h30 au 5 juillet 2023 à 17h00

Le président de Grand Chambéry (73000) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) et sur la création d'un périmètre délimité des abords (PDA) autour du château de Caramagne à Chambéry du 5 juin 2023 8h30 au 5 juillet 2023 17h00 inclus (31 jours).

La modification n°3 doit notamment permettre de faire évoluer :

- 1- Les documents n°4 Orientations d'aménagement et de programmation » (OAP)
  - OAP sectorielles afin de permettre la réalisation de projets ou d'intégrer la prise en compte de contraintes spécifiques
  - OAP thématiques afin notamment d'apporter des compléments, de répondre aux évolutions réglementaires, aux demandes des services de l'Etat
- 2- Les documents n°5 « Règlement écrit et graphique » : compléments, corrections ou éclaircissements apportés sur les documents réglementaires, écrits et graphiques, pour en faciliter leur application et leur interprétation ; modifications afin de permettre la réalisation de projets :
  - Modifications du règlement écrit
  - Correction, création ou suppression d'emplacements réservés
  - Modifications du règlement graphique :
    - Création de STECAL pour l'accueil de projets touristiques et pour le logement des gens du voyage
    - Modifications du zonage
    - Ajout/suppression d'inscriptions graphiques

Les services de l'Architecte des Bâtiments de France souhaitent faire évoluer le périmètre de servitude existant autour du Château de Caramagne, sur la commune de Chambéry. L'enquête publique porte donc sur la création d'un PDA afin d'adapter le périmètre de protection au contexte et de tenir compte des véritables enjeux paysagers, patrimoniaux et urbains.

**Toute information concernant le projet de modification du PLUi HD de Grand Chambéry et sur le projet de PDA pourra être obtenue auprès de Grand Chambéry, 106, allée des Blachères, 73026 Chambéry cedex.**

L'évaluation environnementale du projet de modification et l'avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) figurent dans le dossier d'enquête.

**Les pièces du projet de modification ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, seront déposés du 5 juin 2023 8h30 au 5 juillet 2023 17h00 inclus (31 jours), dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels sur la période considérée, sauf jour férié et jour de fermeture exceptionnelle :**

- **Siège de Grand Chambéry, 106, allée des Blachères, 73026 Chambéry cedex**
- **Grand Chambéry Antenne des Bauges, Avenue Denis Therme, 73630 Le Chatelard**
- **Chambéry, Mairies de quartier Centre Laurier, 45 place Grenette, 73000 Chambéry**
- **La Motte-Servolex, Hôtel de Ville, 36, avenue Costa-de-Beauregard, 73290 La Motte Servolex**
- **La Ravoire, Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de ville, 73490 La Ravoire**
- **Saint-Jean-d'Arvey, mairie, 2461, route des Bauges, 73230 Saint-Jean-d'Arvey**

afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête prévu à cet effet.

Les dossiers à consulter étant identiques dans tous les lieux de consultation désignés ci-dessus, chaque personne intéressée pourra le consulter dans le lieu de son choix.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en version dématérialisée :

- sur poste informatique, situé au siège de Grand Chambéry aux jours et heures d'ouverture habituels de ce lieu,
- **sur le site internet dédié (registre dématérialisé) à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4634>**

**Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier relatif à l'enquête publique et faire part de ses observations et propositions par écrit :**

- dans les registres d'enquête déposés dans les lieux listés ci-avant ;
- par voie postale, au siège de l'enquête, à : **Monsieur le président de la commission d'enquête, Grand Chambéry, 106, allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex**
- **courrier électronique** à : [enquete-publique-4634@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4634@registre-dematerialise.fr)
- **sur le registre dématérialisé disponible depuis le site internet dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4634>**

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date et l'heure d'ouverture et après la date et l'heure de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par la commission d'enquête.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné Madame Stéphanie GALLINO, en tant que présidente de la commission d'enquête, Madame Sophie MACON et Monsieur Bernard LEMAIRE, en tant que membres titulaires.

**La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations, dans les lieux aux jours et heures suivants :**

- **Siège de Grand Chambéry, 106, allée des Blachères, 73026 Chambéry cedex**
- **Antenne des Bauges de Grand Chambéry, Avenue Denis Therme, 73630 Le Chatelard**
- **Mairie de quartiers Centre Laurier (Chambéry), 45 place Grenette, 73000 Chambéry**
- **Mairie de La Motte-Servolex, 36, avenue Costa-de-Beauregard, 73290 La Motte Servolex**
- **Mairie de La Ravoire, Place de l'Hôtel de ville, 73490 La Ravoire**
- **Mairie de Saint-Jean-d'Arvey, 2461, route des Bauges, 73230 Saint-Jean-d'Arvey**

Dates	lieux	horaires
Lundi 5 juin 2023	Siège de Grand Chambéry	14h - 17h
Mardi 6 juin 2023	La Ravoire	14h - 17h
Samedi 10 juin 2023	Saint-Jean-d'Arvey	9h - 12h
Lundi 12 juin 2023	Antenne des Bauges	9h - 12h
Lundi 12 juin 2023	La Motte-Servolex	14h - 17h
Mardi 13 juin 2023	Chambéry (Mairies Centre Laurier)	14h - 17h
Mercredi 21 juin 2023	La Ravoire	8h45-11h45
Vendredi 23 juin 2023	Saint-Jean-d'Arvey	16h - 19h
Samedi 24 juin 2023	La Motte-Servolex	8h45-11h45
Vendredi 30 juin 2023	Chambéry (Mairies Centre Laurier)	9h - 12h
Vendredi 30 juin 2023	Antenne des Bauges	14h - 17h
Samedi 1 <sup>er</sup> Juillet 2023	La Ravoire	8h45 - 11h45
Lundi 3 Juillet 2023	Chambéry (Mairies Centre Laurier)	14h - 17h
Mercredi 5 Juillet 2023	La Motte-Servolex	14h - 17h
Mercredi 5 Juillet 2023	Siège de Grand Chambéry	14h - 17h

La commission d'enquête transmettra au président de Grand Chambéry son rapport et ses conclusions motivées dans un délai d'un mois suivant la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête au siège de Grand Chambéry - 106, allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex, aux jours et heures d'ouverture habituels, et sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4634>. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

Le projet de modification n°3 du PLUi HD, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera soumis à délibération du conseil communautaire de Grand Chambéry en vue de son approbation.

Le projet de PDA, éventuellement modifié pour tenir compte de la consultation des communes et de l'enquête publique, sera soumis à délibération du conseil communautaire de Grand Chambéry. Le PDA sera créé par arrêté préfectoral.